AGRICULTURE BIOLOGIQUE

TECHNIBIO

tech&bio

Bulletin technique du pôle bio de la Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire

Informations | Actualités | N° 110 | MARS 2024

Sommaire

P 3 ACTUALITÉ DES FILIÈRES

- P 3 **Analyses des forces et faiblesses du secteur de la Bio**
- P 3 **Plan d'aide d'urgence Bio 2024**

P 4 DOSSIER SIVAL

- P 4 **La zeuzère, ravageur des cultures arboricoles fruitières**
- P 5 **Comment réduire la pénibilité du travail en maraîchage diversifié ?**
- P 6 **Quels leviers de lutte contre *Drosophila Suzukii* ?**
- P 7 **La filière Bio en crise ?**
- P 8 **Maraîchage bio - Mesclun : un outil de planification accessible à tous**
- P 9 **Les PPAM Bio en Pays de la Loire : connaissance des acteurs, caractérisation de l'offre et de la demande**

P 10 ACTUALITÉ TECHNIQUE

- P 10 **Enquêtes sur vos besoins**

P 11 FORMATIONS

P 12 AGENDA

ASSOPROTECT

Abonnez-vous à la version numérique : http://bit.ly/technibioabo

CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

EDITO

Malgré les défis rencontrés actuellement par les filières biologiques, il est crucial que nos structures continuent à travailler sur l'acquisition de nouvelles références technico-économiques, et à les diffuser le plus largement possible.

L'ensemble de nos équipes sont sur le terrain que ce soit aux côtés des agriculteurs, sur les lieux d'expérimentation et partout où nous pouvons contribuer au développement de la bio. Un de ces lieux est le SIVAL, dont la dernière édition en janvier fut un beau succès. Le SIVAL accorde chaque année une large place aux productions végétales biologiques, dont les conférences font l'objet d'un dossier spécial dans ce numéro. Vous trouverez ainsi dans ce numéro des articles sur deux ravageurs émergents (drosophile suzukii et zeuzère), sur la pénibilité au travail ou encore les PPAM bio.

Autres filières, mais événement d'importance également, où nous serons bien évidemment présents : la ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou fête ses 25 ans, le 16 mai 2024. Seize ateliers et huit conférences (bovin viande mais aussi grandes cultures biologiques) y seront rassemblés sous la bannière « Vers un élevage acteur de la transition face au défi climatique ».

> L'ensemble de nos équipes sont sur le terrain

Denis LAIZE
Président de la Chambre d'agriculture
de Maine et Loire

CONTACTS :

Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire :

Chloé BAHUAUT (53) - 02 43 67 36 84
chloe.bahuaut@pl.chambagri.fr

Cécile BROUILLARD (85) - 02 51 36 83 87
cecile.brouillard@pl.chambagri.fr

Elisabeth COCAUD (49) - 02 41 96 75 41
elisabeth.cocaud@pl.chambagri.fr

Stéphane HANQUEZ (85) - 02 51 36 81 68
stephane.hanquez@pl.chambagri.fr

Gilles LE GUELLAUT (44) - 02 53 46 61 74
gilles.leguellaut@pl.chambagri.fr

Cédric LUNEAU (44) - 02 53 46 61 95
cedric.luneau@pl.chambagri.fr

Florence LETAILLEUR (72) - 02 43 29 24 57
florence.letailleur@pl.chambagri.fr

Région :

Mélanie GOUJON - 02 41 18 6 33
melanie.goujon@pl.chambagri.fr

Lola SEREE - 07 78 04 49 49
lola.seree@pl.chambagri.fr

Editeur :

Chambre d'agriculture
de région Pays de la Loire
9 rue André-Brouard - BP. 70510
49109 ANGERS Cédex 02

Revue bimestrielle :
Technibio en ligne : ISSN 2534-7616

Directeur de la publication :
Christian FRANCHETEAU

Responsable de la rédaction :
Yves BELEN

Secrétaires de rédaction :
Aline LEGRAS
Mélanie GOUJON
Lola SEREE

L'IMAGE DU MOIS

Pose de Levabag dans les essais grandes cultures bio pour mesurer l'activité biologique des sols et la décomposition de la matière organique.

ACTUALITÉ DES FILIÈRES

ANALYSES DES FORCES ET FAIBLESSES DU SECTEUR DE LA BIO

Le 13 février 2024 s'est tenue une réunion réunissant divers acteurs de la Bio en Loire-Atlantique. Après avoir présenté la situation et les démarches des différentes filières animales et végétales, les participants se sont prêtés à l'exercice d'une analyse AFOM sur les Atouts, Forces, Opportunités et Menaces.
Nous vous livrons une synthèse des réponses (non exhaustives) dans chacune des catégories.

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
• Un cahier des charges exigeant et contrôlé, un label de qualité • Une densité importante de producteurs, de nombreux opérateurs et des filières organisées • Les impacts positifs sur l'alimentation, la santé et l'environnement (eau, air...) • La durabilité et l'autonomie des systèmes de production	• Un manque de communication sur les bienfaits de la bio et un manque de concertation inter-filières • Un décalage entre l'offre excédentaire et la demande du consommateur qui baisse • Une image de produits « chers », une vision faussée de la bio • Un marché public sans préférence locale et les contraintes budgétaires des cuisines centrales	• Le marché de la restauration hors domicile avec l'application de la loi Egalim 2 • Une population urbaine et péri-urbaine qui est sensible à la bio, qui souhaite disposer d'une alimentation de qualité, préservant l'environnement • La production bio est adaptée aux conséquences du changement climatique	• La concurrence des pseudos labels, des démarches marketing privées et du local • La baisse du pouvoir d'achat et l'inflation des prix • L'arrêt des agriculteurs bio sans reprise et le découragement des producteurs avec les baisses de revenu

A la prochaine commission bio prévue en octobre 2024, il est prévu d'inviter les élus de communautés de commune du département, des grossistes alimentaires type Pomona, des acteurs de la restauration collective. L'objectif est, entres autres, de mieux appréhender les freins à la consommation des produits bio et les problèmes de logistiques.

Gilles LE GUELLAUT, CAPDL

PLAN D'AIDE D'URGENCE 2024 : LE GUICHET OUVERT LE 25 MARS

Le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA) a décidé de mettre en place un deuxième **dispositif d'indemnisation exceptionnel à hauteur de 90 M€** pour aider à résoudre les difficultés les plus urgentes des exploitations agricoles biologiques.
L'aide est fondée sur la prise en charge d'une partie de la baisse d'Excèdent Brut d'Exploitation (EBE) de l'exploitation spécialisée en agriculture biologique.

QUAND ? **Le téléservice PAD est ouvert du 25 mars au 19 avril 2024 à 14 h (clôture du téléservice)**

POUR QUI ? Pour les exploitants agricoles spécialisés à 100 % en Agriculture Biologique à la date du dépôt de la demande d'aide et/ou en conversion (justifié par une attestation de l'organisme certificateur) pour la production agricole primaire,
OU
être certifié en Agriculture Biologique et/ou en conversion (justifié par le certificat Bio valide à la date du dépôt de la demande d'aide ou en tout état de cause avant paiement) et spécialisé en agriculture biologique à plus de 85 %, c'est-à-dire pouvant justifier d'un chiffre d'affaires issu de l'agriculture biologique représentant plus de 85 % du chiffre d'affaires total de l'exploitation sur l'exercice indemnisé

Et qui ont subi :
- une perte d'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) sur l'exercice indemnisé supérieure ou égale à 20 % par rapport à la référence
OU
- une perte de chiffre d'Affaires (CA) sur l'exercice indemnisé supérieure ou égale à 20 % par rapport à la référence, justifiée par une attestation comptable établie par un expert-comptable, une association de gestion et de comptabilité, ou un commissaire aux comptes.

COMMENT ? La demande d'aide est dématérialisée en ligne sur la Plateforme d'Acquisition de Données (PAD) de FranceAgriMer.

ACCÈS AU TELESERVICE (lien actif aux dates précisées ci-dessus) : https://pad.franceagrimer.fr/pad-presentation/vues/publique/retrait-dispositif.xhtml?codeDispositif=BIO2_2024
L'accès au formulaire ne pourra se faire qu'à l'aide d'un numéro de SIRET valide (une seule demande par SIREN, avec le SIRET du siège de l'exploitation le cas échéant).
contact : gecri@franceagrimer.fr

DOSSIER SIVAL

LA ZEUZÈRE, RAVAGEUR DES CULTURES ARBORICOLES FRUITIÈRES

Nadia TOUNSI, conseillère arboriculture fruitière, est intervenue le 18 janvier dernier au SIVAL pour présenter la zeuzère (*Zeurera pyrina*). Ce lépidoptère nocturne xylophage (papillon qui se nourrit de bois) fait des ravages dans les jeunes vergers de 4 ans et moins, ainsi que sur les cimes des plus âgés. Poirier, pommier, cerisier, prunier, pêcher, abricotier,… la zeuzère est une espèce opportuniste polyphage qui s'attaque à plus de 150 espèces différentes ! L'intensité de ses attaques peut contraindre les producteurs à replanter des arbres en cas de dégâts trop importants.

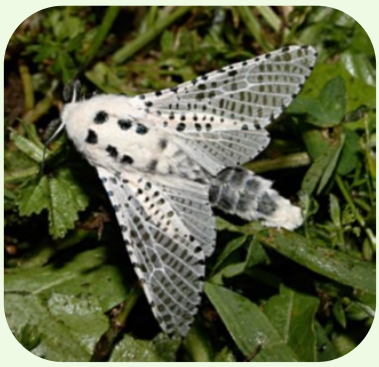

Zeuzère adulte. Source photo : JL. Hentz, Fiche Xylophages Chambre d'agriculture d'Occitanie, 2014

UN INSECTE AU CYCLE DÉPENDANT DES TEMPÉRATURES, NOUVEL ARRIVANT EN PAYS DE LA LOIRE

Les zeuzères adultes sont reconnaissables par leurs ailes tachetées et leurs 6 taches bleues sur le thorax. La femelle mesure entre 5 et 6 cm, contre 3.5 à 4 cm pour le mâle. La durée de vie du papillon est de 7-10 jours, et jusqu'à 14 jours si les températures sont fraiches.

Le vol de reproduction a lieu de début mai à fin septembre, avec un pic de juin à août. La ponte survient rapidement après le vol, une fois par an, avec 400 à 1000 œufs par femelle. Les œufs éclosent au-dessus de 16° C après avoir été pondu sur les arbres.

« Plus il fait chaud, plus la ponte et l'éclosion sont rapides. Avec le réchauffement climatique nous sommes de plus en plus embêtés, et c'est ce qui explique la remontée de ce ravageur du sud-ouest vers nos régions. 2023 a été une année particulièrement importante en dégâts, la zeuzère a été retrouvée jusqu'en Bretagne »

Nadia TOUNSI

DES DOMMAGES SUR L'ENSEMBLE DE L'ARBRE

Deux types de dégâts sont causés par la larve :

- Attaque primaire : endommagement des bourgeons et jeunes organes. Cette phase est reconnaissable par la casse des jeunes rameaux et jeunes pousses.
- Attaque secondaire : migration vers les branches et le tronc, observable par les déjections et coulures de sciures produites au niveau des trous d'insertion dans le bois.

Une fois dans le bois, le passage de larve à papillon, ou nymphose, dure de 3 à 6 semaines et est d'autant plus court que les températures sont chaudes. Si elle ne trouve pas assez de sève, la larve reste en diapause un an avant de se transformer. Avec les températures en hausse, la diapause est de plus en plus rare, accélérant la propagation et les attaques de ravageurs.

MOYENS D'OBSERVATION ET SEUIL DE NUISIBILITÉ

De septembre à octobre les dégâts causés sur 50-100 arbres (sciures et branches cassées) indiquent la nuisibilité. La nuisibilité est faible quand moins d'1 % des arbres sont touchés et considérée forte au-dessus de 5 %. Attention cependant à la confusion avec la sésie, que l'on retrouve au bas du tronc, ou avec le cossus, qui est davantage au niveau des racines.

LES LEVIERS DE LUTTE PRINCIPAUX EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE SONT :

- Poser des pièges à phéromones. Deux pièges en périphérie des vergers suffisent, à 20-50 m de distance de la parcelle pour ne pas attirer vers la production. Il est possible de faire un piège artisanal avec un tube de PVC, de la glue et un tube de phéromone.
- Pratiquer la confusion sexuelle à base de phéromones, comme Ginko® Z (Sumi-agro). Il faut 300 diffuseurs/ha pour minimum 2 ha, à positionner avant le vol (mai-septembre), ils sont fonctionnels 5 mois.
- Appliquer un larvicide au Bacillus Thuringiensis. A mettre pendant la période approximative en larve, calculée à partir des prises de pièges, plutôt de juillet à août.
- Favoriser les oiseaux (pas d'insectes auxiliaires dans la région). Les mésanges notamment sont capables de creuser superficiellement le bois pour attraper la larve.

Chloé BAHUAUT, CAPDL

Retrouvez la page Ecophytopic dédiée :

https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/zeuzere

COMMENT RÉDUIRE LA PÉNIBILITÉ DU TRAVAIL EN MARAÎCHAGE DIVERSIFIÉ ?

La pénibilité du travail en maraîchage est un enjeu pour la durabilité des systèmes. Les maraîchers se trouvent confrontés à des conditions pouvant impacter leur santé et doivent aussi fidéliser la main d'œuvre. L'émergence de technologies novatrices telles que les robots et cobots (robot assistant le travail de l'homme tels que les exosquelettes, les petits chariots électriques...) peut ouvrir la voie à des solutions prometteuses. Lors du SIVAL 2024, Maët LE LAN de la station expérimentale d'Auray et Maxime CHABALIER de la Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire ont partagé des perspectives sur l'amélioration des conditions de travail en maraîchage.

ÉTUDE DE LA PÉNIBILITÉ

Le code du travail identifie 10 facteurs de risques, dont 7 sont reconnus en maraîchage diversifié. Les conséquences sont flagrantes : 9 maraîchers sur 10 souffrent de Troubles Musculo Squelettiques, première cause d'arrêt maladie dans le secteur agricole.

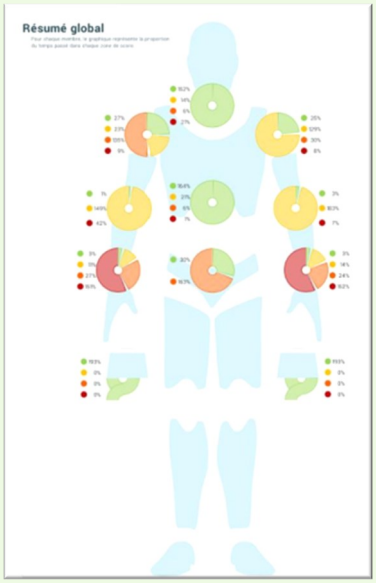

Evaluation de la pénibilité physique avec code couleur : captation avec combinaison connectée

Face à cette réalité, la station expérimentale d'Auray en Bretagne travaille la problématique de la pénibilité depuis une dizaine d'années avec l'objectif de vérifier l'intérêt des nouvelles technologies. Leur premier projet a consisté à créer une grille de cotation pour évaluer la pénibilité des tâches. Cette grille, basée sur les schémas des angles de confort, permet la caractérisation de postures avec un code couleur. Vert pour une situation acceptable, orange pour des postures non recommandées et rouge pour celles à proscrire. La grille sert ainsi à comparer les opérations manuelles à celles effectuées à l'aide de robot et vérifier les transferts de pénibilité. Bien qu'utile, cette cotation de grille reste longue et dépendante du gabarit des utilisateurs.

Dans la continuité, le projet ASSISTANT, lancé l'année dernière pour une durée de 4 ans, vise à cibler les opérations culturales manuelles les plus pénibles, à élargir la gamme d'outils testés (dont le prix), et à faciliter l'analyse de la pénibilité grâce à l'utilisation d'une combinaison connectée dotée de 17 capteurs en remplacement de la grille de cotation.

Il est essentiel de noter que ces outils ne sont pas une solution miracle. Ils présentent chacun des aspects pénibles à différents niveaux. Gardons à l'esprit que la meilleure posture est celle qui change.

ROBOTS ET COBOTS, UNE SOLUTION ?

De son côté, la Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire a expérimenté un robot autonome sur une exploitation maraîchère. Supervisé par Maxime CHABALIER, conseiller en maraîchage, le projet vise à évaluer l'efficacité d'un robot avancé par rapport à un tracteur classique.

Le robot Trektor de l'entreprise SITIA a été sélectionné pour sa polyvalence et son autonomie. Capable de travailler avec les outils existants sur l'exploitation, les tests ont révélé des résultats prometteurs, avec une qualité de travail équivalente à celle d'un tracteur et une économie de carburant significative. Toutefois, l'adoption de robots autonomes sur les exploitations exige une réorganisation des schémas de fonctionnement intra entreprise et peut demander un aménagement parcellaire pour simplifier leur circulation.

Cédric LUNEAU, CAPDL

Robot TREKTOR

Exemples d'outils testés dans le projet ASSISTANT

QUELS LEVIERS DE LUTTE CONTRE DROSOPHILA SUZUKII ?

La drosophile suzukii est une mouche de petite taille, avec une spécificité anatomique redoutable : un ovipositeur long, comprenant des dents noires et épaisses. Ce dernier, utilisé comme une scie, lui permet de pondre dans une large variété de fruits (cerises, fraises, framboises, raisins, etc…), y compris avant qu'ils n'arrivent à maturité. Également dotée d'une capacité à se reproduire forte et rapide, la drosophile, originaire du Japon, a colonisé l'Amérique du Nord et l'Europe. Elle est présente en France métropolitaine depuis 2010 et y occasionne des dégâts massifs pour les filières fruitières. Pour donner un ordre d'idée, elle peut détruire jusqu'à 80 % de la récolte d'une parcelle de cerisiers. Les travaux de recherche s'enchainent donc depuis quelques années pour trouver les moyens de limiter son impact : c'était l'objet d'une conférence lors du SIVAL 2024, en présence de Marc MIETTE (Bio Occitanie)et d'Aliénor ROYER (CTIFL).

DES MÉTHODES DE LUTTE ALTERNATIVE

Ainsi, le projet AlterSpino, financé par l'OFB, s'est notamment intéressé aux méthodes de lutte alternatives innovantes en production de fraises et de cerises. En 2023, un essai « cerise » dans l'Aveyron a montré des résultats prometteurs de l'application d'argile sur deux variétés (Burlat et Summit) face à un témoin traité au Spinosad. Trois traitements au Kaolin avaient été réalisés en amont des observations de vol. Cependant, l'argile restait au niveau du pédoncule malgré un rinçage, ce qui posait des problèmes pour la commercialisation en circuit long (pas en circuit court). A noter que certaines variétés précoces tolèrent mal le rinçage (Nimba et Bellise).

DES FILETS POUR SE PROTÉGER DE LA MOUCHE

Le filet est une solution travaillée depuis l'apparition de la drosophile. Dans le Projet FEADER Cerise, l'efficacité de 5 types de filets mono-rang (Protecta 32, CAPL, Anisolar, Keep in touch et Rain Net) a été comparée en 2023. Aucune différence statistique n'a été observée entre les différentes modalités. Au niveau durabilité des équipements, le filet Rain Net, trop grand, a été dégradé dès la première année (présence de trous). Au niveau temps de travail, 45 minutes étaient nécessaires pour fermer le filet sur un rang, ce qui représentait 90 h/hectare de manipulation. L'utilisation de filets pour des arbres en gobelet a également été testée dans ce projet, soit en monorang, soit en monoparcelle.

LA TECHNIQUE DE L'INSECTE STÉRILE : UNE VOIE D'AVENIR ?

La technique de l'insecte stérile (TIS) consiste à faire des lâchers en nombre de mâles stériles, afin qu'ils entrent en compétition avec leurs congénères sauvages pour la reproduction. Ces accouplements non-fertiles aboutissent à des œufs non viables. Cette technique a déjà fait ses preuves, notamment dans le cas de la lucilie bouchère, qu'il a permis d'éradiquer. Elle est toutefois très onéreuse, ce qui limite son utilisation à certains ravageurs. La drosophile suzukii semble une bonne candidate : elle occasionne des dégâts économiques lourds, la femelle a une période réfractaire pendant laquelle elle refuse le mâle après l'accouplement, et des méthodes de suivi des populations existent.

Le projet SUZUKISS :ME a testé cette technique sur fraisiers en 2022 et 2023, une troisième année d'essais étant prévue en 2024. En 2022, une infestation contrôlée (10 couples fertiles par tunnel) a été réalisée dans des serres confinées du CTIFL. Dans la moitié des tunnels, des mâles stériles en nombre (100 à 200) ont été lâchés chaque semaine. Pendant les semaines qui ont suivi, les lâchers de mâles stériles ont permis de significativement limiter la population. L'année suivante, les essais ont eu lieu chez 4 producteurs de fraisiers sous abris, dans le Gard et le Vaucluse. Les résultats sont alors moins probants, les mâles fertiles restant trop nombreux par rapport aux mâles stériles. Les paramètres de réussite restent donc à affiner, mais cette technique, complémentaire à d'autres méthodes de lutte, reste très prometteuse.

D'autres pistes sont en cours d'étude, comme l'utilisation d'un parasitoïde naturel de la drosophile.

Mélanie GOUJON, CAPDL

Mâle (à gauche) et femelle (à droite) de la drosophile. Crédit photo : CTIFL

DOSSIER SIVAL

LA FILIERE BIO EN CRISE ?

Lors du SIVAL, une table ronde a été organisée par Interbio Pays de la Loire sur le thème « La filière Bio en Crise, quelles stratégies d'adaptation pour les productions végétales ? » La directrice de l'Agence BIO, Laure VERDEAU, a dressé le panorama du marché de l'Agriculture Biologique, en essayant d'identifier les leviers d'actions possibles face à la crise.

« POUR QUE LA BIO ALLIE LA SANTÉ ET LE PLAISIR, ÉDUQUONS NOS ENFANTS À L'IMPORTANCE DU BIEN-MANGER »

Avec 6 % des dépenses réalisées en BIO, la France se retrouve dans le « ventre mou » des pays européens, surtout si on la compare à nos voisins européens du Nord et en particulier au Danemark. Dans ce pays, la consommation de produits BIO est de 12 % mais avec un circuit de distribution bien différent de la France (il n'existe pas de magasins bio spécialisés dans les pays nordiques).

Pour comprendre les freins des consommateurs, l'agence BIO a diligenté une enquête qui a mis en lumière le faible impact des différents labels sur l'acte d'achat du consommateur. Le « consentement à payer » n'opère plus pour le BIO, dont le moteur était sa capacité à répondre à ses attentes en terme de santé. Cette enquête révèle que ce critère passerait en second plan et met en exergue le lien entre les notions de **Bien Manger et Plaisir**.
L'autre enseignement de l'enquête montre l'attachement des consommateurs au Nutriscore, avec une évolution positive des ventes de produits obtenant les notes A et B, preuve de leur besoin de réassurance. Plus que le BIO, **le local est désormais un critère d'importance majeur dans l'acte d'achat**, pour la dimension environnementale et sociétale qu'il représente, la vente directe étant le seul circuit bio en légère croissance en 2023.
Il n'en reste pas moins qu'en période de forte inflation (12 % en 2023 mais 6 % pour le Bio), **le prix du BIO reste le 1er frein à l'achat**, avec une grosse disparité entre les circuits de distribution.
La principale stratégie à adopter pour convaincre le consommateur et encourager la demande est d'expliquer, de manière pédagogique non clivante, l'ensemble des externalités positives de l'agriculture biologique (Campagne BIOREFLEXE 8M€ en 2024/5 M€ en 2025/5 M€ en 2026 au titre de la planification écologique)

L'autre aspect illustré par Laure VERDEAU a été de montrer **l'extrême dépendance du secteur BIO vis-à-vis de la consommation à domicile**. L'explosion des ventes pendant le Covid en est le parfait exemple. La Grande Distribution est en repli de 8 % en 2022 et 3 % en 2023. Aussi, l'enjeu devient de « *muscler le jeu* » en Restauration Hors Domicile et dans les collectivités. Car « ***un marché, ça se crée*** ! » selon Laure VERDEAU, qui s'insurge contre les messages négatifs transmis aux agriculteurs, signifiant qu'il n'y a plus de marché.
« *Les 80 000 cantines et nos 170 000 restaurants représentent un débouché majeur pour le BIO ! Les meilleurs ambassadeurs du BIO sont les chefs qui transmettent leur passion des produits et savent mieux que personne valoriser leurs qualités organoleptiques.* »

Selon Laure VERDEAU, « *On doit donc relancer la consommation ! et on doit marteler 3 messages :*
C'est QUOI le BIO ?
Pourquoi c'est BON ?
Comment on mange plus de BIO ? »

Alors, éduquons nos enfants à l'importance du bien-manger, du fait maison et de la cuisine en général. Les enfants aujourd'hui en maternelle partiront du foyer parental en 2035. Faisons de cette génération la 1ère génération de citoyens éduqués à l'alimentation et à la cuisine.

LA BIO SEMBLERAIT VOIR LE BOUT DU TUNNEL

Au niveau des tendances par secteur d'activité, on observe une légère **reprise du marché, depuis l'été 2023** pour les transformateurs, représentés par Magalie JOST. Selon le Synadis (syndicat des distributeurs BIO), on revoit quelques ouvertures de magasins. Les enseignes qui ont le mieux résisté en 2023 sont celles qui sont structurées en réseau. Biocoop (40 % de parts de marché sur le circuit spécialisé BIO) a réalisé une croissance de + 2.3 % en valeur.
Philippe CAMBURET (Président de la FNAB), quant à lui, évoque la persistance d'un climat morose autour de la production, remettant en cause les moyens alloués par l'état, en particulier en communication, pour soutenir la filière BIO. Il souligne également un risque fort de déconversion pour les agriculteurs dont les perspectives sont incertaines. Les agriculteurs qui résistent sont les anciens qui ont pu se créer un réseau, du matériel amorti et des circuits de distribution établis.
A la question « **faut-il poursuivre les conversions ? », Paulin MATCHON évoque la nécessité d'adapter l'offre à la demande** mais qui reste difficile à appréhender faute d'outils de pilotage.

Conclusion : force est de constater que l'ensemble des acteurs attendent une reprise de la demande consommateurs, qui pourrait être boostée par une politique de l'état volontariste pour le développement de l'alimentation biologique. **Les résultats de début d'année des grands acteurs de la distribution spécialisée Bio laisse espérer une stabilisation des ventes et une reprise pour 2025.**

Yves BELEN, CAPDL

DOSSIER SIVAL

MARAÎCHAGE BIO - MESCLUN : UN OUTIL DE PLANIFICATION ACCESSIBLE À TOUS

Lors du dernier SIVAL, Kevin MOREL chercheur à l'INRAe est venu présenter un nouvel outil de planification à destination des maraîchers bio diversifiés. L'objectif est de proposer un outil gratuit accessible en ligne permettant aux producteurs intéressés de planifier leurs mises en culture, en fonction de ventes qui sont envisagées. Cet outil a été développé par un collectif d'acteurs de la recherche agronomique, de l'enseignement et de l'accompagnement agricole, des technologies informatiques.

UNE PRISE EN MAIN FACILE

Le producteur paramètre les récoltes envisagées semaine après semaine sur l'étal de vente : type de légumes, chiffre d'affaires et prix/kg. Le producteur a alors une vision chiffre d'affaires et quantité vendue pour chaque semaine. « Le principe est le suivant : on part de la commercialisation pour ensuite aller vers les surfaces de cultures » explique Kevin MOREL. Actuellement, le logiciel est paramétré avec des conditions pédoclimatiques du nord-ouest, mais à terme il pourra l'être pour d'autres régions.

DÉFINIR LES VENTES PUIS DÉDUIRE LE CALENDRIER DES SURFACES À IMPLANTER

Une fois les quantités récoltées paramétrées, le logiciel propose des séries de mises en culture échelonnées dans le temps, avec des quantités à récolter semaine par semaine. Le rendement est défini par défaut par le logiciel, mais il est possible pour le producteur de le modifier. « *Il y a beaucoup de données par défaut, mais tout est paramétrable. L'objectif est que le futur producteur puisse, en fonction de son climat, de ses sols, des échanges avec son maître de stage, un autre producteur, définir lui-même les rendements et les durées des cycles des cultures en lien avec les conditions locales.* »

Kévin MOREL

On visualise dans un second temps les surfaces à implanter et la période d'implantation. Le producteur va définir les dimensions des planches à mettre en place sur ses parcelles. Il peut alors éditer sur un tableur la synthèse des ventes, des récoltes et l'assolement.

DES USAGES COMPLÉMENTAIRES : COMMANDE DE PLANTS, VOLET ÉCONOMIQUE ET FERTILISATION

Un module complémentaire sur tableur permet d'évaluer la commande des plants, ce qui représente un gain de temps pour le producteur. Il y a aussi un module économique : à partir du chiffre d'affaires on peut réaliser un budget de trésorerie, voire un chiffrage d'installation. Un autre module prévoit aussi la gestion de la fertilité à l'échelle de l'exploitation sur une année : en fonction des nutriments N, P, K et carbone exportés par les cultures, on définit les apports de composts et fumiers à réaliser, en tenant compte des couverts implantés. Cela aide à dégrossir la stratégie de fertilisation.

Mesclun est un outil pédagogique avec une vision planification dans le cadre d'un projet d'installation. Il est complémentaire à des outils de pilotage qui permettent de planifier des tâches quotidiennes (commandes, semis, désherbage, récolte) qui sont développées par des entreprises privées et qui sont payants.

Elisabeth COCAUD, CAPDL

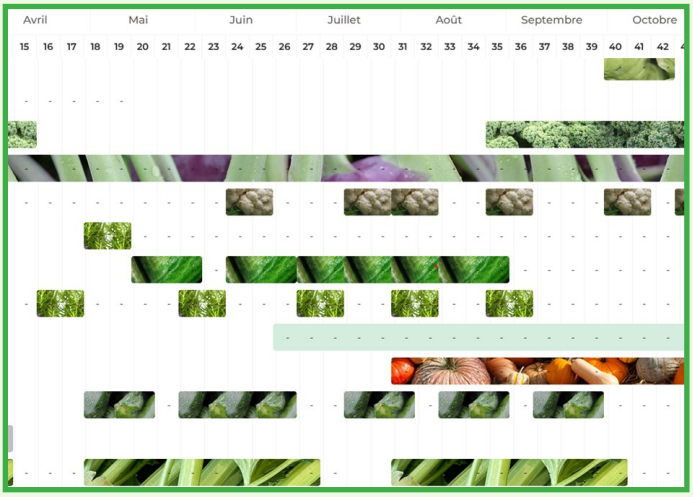

Visuel de l'outil MESCLUN

Un outil en accès libre pour les porteurs de projet

Le lien vers l'outil et tous les tableurs complémentaires :

https://outils-mesclun.fr/

LES PPAM BIO EN PAYS DE LA LOIRE : CONNAISSANCE DES ACTEURS, CARACTÉRISATION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

Constantin BERTHAULT d'Interbio Pays de la Loire et Emmanuelle CHOLLET de la Coordination Agriculture Biologique (CAB) ont présenté, le 18 janvier dernier, les résultats d'une étude réalisée par Lola CARQUIN, dans le cadre de son stage sur la structuration de la filière PPAM en Pays de la Loire.

UNE FILIÈRE EN FORT DÉVELOPPEMENT MAIS À CONSOLIDER

La filière PPAM est en constant développement depuis 2007 tant au niveau national qu'au niveau de la région des Pays de la Loire. Placée au 6ème rang national avec 662 ha et 233 fermes en bio + conversion en 2022, **la région Pays de la Loire connait en effet une forte dynamique d'installations dans ces productions**. D'autre part, en lien notamment avec le changement climatique, certaines essences compliquées à produire dans le sud pourraient être amenées à être produites en Pays de la Loire. La structuration de la mise en marché de toutes ces productions doit donc être anticipée.
C'est dans ce contexte qu'une étude a été demandée par Interbio pour réaliser une cartographie de la filière au niveau des producteurs et des transformateurs en Pays de la Loire et recenser leurs attentes, problématiques et besoins.
Cette étude montre qu'il y a un fort maillage d'acteurs déjà présents sur le territoire ligérien avec des entreprises historiques et un savoir-faire local fort. **Les bassins de productions et de transformation sont majoritairement situés autour d'Angers, Chemillé, ainsi qu'au sud de Nantes**. De la production se développe également au nord de la Vendée.

UN FORT BESOIN D'INTERCONNAISSANCE ENTRE MAILLONS DE LA FILIÈRE POUR CRÉER DES PARTENARIATS ET ASSURER DES DÉBOUCHÉS EN LOCAL

Pour les transformateurs, les enquêtes réalisées ont montré que leurs attentes sont une stabilité dans les volumes, de la qualité et un respect de la réglementation au niveau des produits à transformer.
Les transformateurs mixtes (bio + conventionnel), en circuits longs, avec de gros volumes transformés, ont déjà leur réseau : ils vont se fournir dans les régions où ils auront les volumes et une qualité de produit qu'ils recherchent. Ils n'attendent pas de structuration de la filière en Pays de la Loire.
Les autres **transformateurs 100 % bio** en circuits courts et qui s'approvisionnent en volumes restreins (moins d'1 T) sont quant à eux **intéressés pour développer/structurer une filière en local** et créer des partenariats avec des producteurs locaux.
Ils attendent pour cela de mieux connaitre les autres acteurs des filières et que les producteurs soient accompagnés pour qu'ils puissent répondre à leurs exigences de volume et de qualité des produits récoltés.

Au niveau des producteurs, les historiques, 100 % bio, installés depuis longtemps, dans une démarche paysanne, ne souhaitent pas créer de partenariat avec la transformation. Ils sont déjà organisés en microlocal, en groupe informel ou non, et développent eux même leurs débouchés.

Tous les autres producteurs - soit historiques, mixtes, avec des volumes conséquents, soit 100 % bio, avec des petits volumes de production et installés depuis moins longtemps- **mettent en avant un problème d'interconnaissance et un manque de dialogue entre amont et aval de la filière**.

Les 100 % bio avec petits volumes souhaitent également développer des partenariats avec des transformateurs pour obtenir de nouveaux débouchés, avec les contraintes de volume et qualité qu'ils vont devoir dépasser.
Le rôle d'Interbio et de la CAB va donc être désormais de **renforcer les liens, favoriser le dialogue entre producteurs et transformateurs qui le souhaitent pour structurer une filière locale dans un contexte de concurrence forte** et de débouchés qui commencent à se contraindre. Une rencontre entre les transformateurs locaux et artisanaux et les producteurs bio va être prochainement organisée dans ce sens.

Florence LETAILLEUR, CAPDL

Espèces de PPAM produite en Pays de la Loire	Surface (ha) en 2022
Divers PPAM	452
Menthe	25
Mélisse	25
Anis, badiane, coriandre, cumin, carvi, fenouil et genièvre, bruts	23
Thym	19
Camomille romaine	15
Menthe poivrée	12
Mélilot	11
Camomille matricaire	10

Répartition des surfaces (ha) des principales espèces de PPAM bio en Pays de la Loire (source : Agence bio, 2023)

Voir la vidéo de cette conférence :
https://online.sival-angers.com/event/sival-2024/planning/UGxhbm5pbmdfMTczODQyMA==%

DEUX ENQUÊTES EN LIGNE POUR RECUEILLIR VOS BESOINS

ELEVAGE ET VEGETAL SPECIALISÉ : DES RESSOURCES POUR UNE RECONNEXION (PROJET ESPERE)

La réintroduction d'animaux d'élevage sur des surfaces en productions végétales spécialisées (Viticulture, arboriculture, maraîchage, plantes aromatiques et médicinales...) se développe régulièrement sous diverses formes et dans de nombreux contextes agricoles en France.
Ces pratiques, souvent innovantes, peuvent fournir une large palette de services mais leur mise en œuvre pose de nombreuses questions.

Le projet **ESPERE** *(Elevage et végétal SPEcialisé : des ressources pour une Reconnexion)* a pour principaux objectifs de capitaliser les nombreuses ressources et outils existants, d'en faciliter la diffusion et la mobilisation par les agriculteurs intéressés et leurs conseillers et ainsi favoriser la démultiplication des pratiques.

Nous vous proposons de compléter un questionnaire en ligne anonyme afin de mieux connaître votre situation, vos attentes et vos besoins d'accompagnement et d'informations, liés à l'utilisation de vos surfaces en productions végétales spécialisées par des animaux d'élevage.

Son remplissage ne vous prendra pas plus de 15 minutes.

NB : Ce questionnaire est destiné aux exploitants en productions végétales spécialisées.

MOBILISER LES ASSOCIATIONS POUR LA PROTECTION INTEGRÉE DES CULTURES (PROJET ASSOPROTECT)

Dans le cadre du projet **ASSOPROTECT***, nous diffusons une enquête en ligne ayant pour objectif d'identifier les **motivations et freins au développement des associations de cultures** ainsi que les **besoins** des agriculteurs, afin de prioriser les actions du projet.

Que vous produisiez ou conseilliez ou non des cultures associées, **nous vous invitons à répondre à cette enquête en ligne** avant le 19 avril. Cela vous prendra 20 minutes.

ASSOPROTECT

Questionnaire à destination des conseillers, prescripteurs

Questionnaire à destination des agriculteurs

Une synthèse des réponses des deux enquêtes sera produite et transmise aux personnes qui nous laisseront leur contact en fin de questionnaire.

*Ce projet vise à valoriser les connaissances sur les effets des **associations de cultures** en grandes cultures sur la **régulation des bioagresseurs** pour renforcer leur appropriation. Ce projet, lancé début 2024 pour une durée de deux ans, est mené par les Chambres d'agriculture des régions Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Centre Val de Loire et Bretagne et la Chambre départementale du Jura.

Merci d'avance pour votre participation !

FORMATIONS

TOUTES VOS FORMATIONS DISPONIBLES EN LIGNE

Voici une partie des formations programmées pour le printemps 2024 et disponibles en ligne :

AGRONOMIE

INTÉGRER LE DÉSHERBAGE MÉCANIQUE DANS MA ROTATION

4 juin 2024 - En Vendée (85)

Aline LEGRAS - aline.legras@pl.chambagri.fr - 02 41 96 75 32

PCAE/DT_MIEUX CONNAITRE SON SOL POUR AMÉLIORER SA FERTILITÉ

Cette formation PCAE/DT dure 2 jours (+ 1 visite d'accompagnement individualisé + 1h30 à distance *)*

Cliquez ici pour connaître les différentes dates sur tous les départements

Deux guides sur la transformation des céréales et oléagineux à la ferme sont disponibles !

A l'issue d'enquêtes réalisées chez des agriculteurs-transformateurs de farines, pâtes ou huiles dans la région, de prestataires de services et de fournisseurs de matériels, nous avons rassemblé les bonnes questions à se poser pour préparer son projet

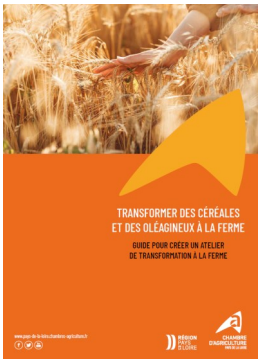

- Un **guide technico-économique sur la création d'un atelier de transformation à la ferme** : des processus de transformation, en passant par la réglementation, on passe en revue les différentes étapes
- Un **memento des matériels de transformation à la ferme**, permettant de comparer différents outils sur leurs caractéristiques techniques, d'entretien, de coût..., pour donner à voir un panel de ce que l'on peut rencontrer couramment

A télécharger sur : https://rd-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/agriculture-bio/grandes-cultures/projet-transfobio-creer-des-references-techniques-en-transformation/

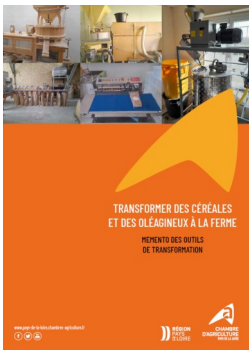

La Chambre d'agriculture vous accompagne et propose de nombreuses formations en lien avec les besoins d'un atelier de transformation à la ferme :

- Réaliser son étude de marché pour réussir son projet
- Mettre en place son plan de maitrise sanitaire: HACCP et bonnes pratiques d'hygiène en transformation végétale (céréales, fruits et légumes)
- Réussir sa communication commerciale—Formation Démarche de transition

AGENDA

16 mai 2024 : Portes-ouvertes de la Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou

Dans le cadre des Portes-ouvertes de la Ferme Expérimentale de Thorigné d'Anjou, 16 ateliers et 6 conférences techniques seront proposés.

Programme des conférences

10:00 - Implanter des prairies sous couvert: suite et fin!

12 années d'essais analytiques conduits à Thorigné

Stéphanie GUIBERT & Bertrand DAVEAU

11:00 - Conduites économes des vaches allaitantes en hiver

De nombreux enseignements grâce à l'étude de 24 lots de vaches

Julien FORTIN & une surprise !

12:00 - Maximiser les légumineuses dans une rotation en grandes cultures bio: potentiels et limites?

Synthèse de 12 années d'essai sans interactions cultures et élevage

Alois ARTAUX & Lola SEREE

14:00 - Le croisement, un levier pour produire de la viande adaptée aux enjeux de demain

Analyse de 13 génisses et 14 bœufs pour envisager un nouveau modèle animal

Bertrand DAVEAU & Julien FORTIN

15:00 - Quelles prairies dans un contexte d'évolution climatique?

Parce qu'aucune année ne se ressemble et que dans tous les cas les T°C augmentent

Pierre BRUNEAU & Patrice PIERRE

16:00 - Résilient, rentable et renouvelable: l'élevage bovin viande en 2030

Une analyse prospective avec des données nationales ...

Christophe GROSBOIS & Olivier DUPIRE

Programme des ateliers (toute la journée)

Elevage
- Conduite économe - 1er vêlage à 24 mois
- Vaches et bœufs, une viande de qualité en AB adaptée au marché
- Maximiser le pâturage
- Finitions économes et autonomes pour les vaches de réformes

Fourrages
- Prairies sous couverts riches en protéagineux
- Améliorer la robustesse des prairies à flore variée
- Booster la productivité et la qualité des prairies naturelles
- Bale grazing

Grandes cultures
- Le sol, un capital à préserver grâce à l'élevage
- Conduite d'un système 100% grandes cultures en AB
- Choisir ses variétés
- Les intercultures, un atout pour la gestion du sol

Système
- Facteurs de réussite d'une conversion en AB
- La biodiversité, une richesse des systèmes de polycultures-élevages
- L'élevage dans la double contrainte carbone
- L'albedo des prairies

Contact : Julien FORTIN , Responsable de la Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou—02 41 95 35 72

Innov'action : Démonstration de désherbage mécanique en Mayenne - 13 juin 2024

En partenariat avec le CIVAM Bio 53 et la FdCUMA, la Chambre vous propose une démonstration de désherbage mécanique. **Réservez votre 13 juin pour venir à Vaiges (53)** chez Quentin Gougeon échanger autour des outils adaptés à vos cultures. Programme à venir !

***RALLYE BIO** : La Journée cultures Bio de VENDEE est décalée cette année au 26 septembre 2024. Sur la thématique « C/N », avec couverts d'été et démonstration de matériel de destruction et semis.*

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/rallye-bio-vendee-2024/

CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE
9 rue André-Brouard
CS 70510
49105 ANGERS Cedex 2

Conception - réalisation : Chambre d'agriculture